

# Rapport annuel 2024

**Association romandes  
des logopédistes diplômé·e·s  
Mai 2025**



Le Comité stratégique 2024. De gauche à droite: Anne-Catherine Migy, Emilie Boffard, Anaïs Favre, Stéphane Jullien, Christelle Brahier.

# Éditorial

# éditorial

## Et si l'année 2024 de l'ARLD avait été une partition ?

On y aurait navigué entre des variations de tempi : passages du rallentando pour l'accomplissement de réalisations à long terme, qui exigent patience et persévérance, à l'accelerando permettant des réponses réactives à certaines sollicitations pressantes.

On aurait aussi entendu l'arrivée de nouvelles voix dans l'orchestration de l'association, notamment au niveau du Secrétariat général qui a accueilli une nouvelle secrétaire administrative. Et dans les conditions particulières de cette nouvelle configuration des voix, on aurait entendu les échos des 17 formations continues dont l'organisation a été assurée par le Secrétariat général, porté par la commission de formation permanente.

On aurait distingué de nouvelles harmonies venues colorer la sonorité de base : la création de la nouvelle Fédération Suisse de Logopédie (FSLO) a en effet vu le jour, permettant ainsi à la CAPSL de prendre la forme d'une association juridiquement fondée. La FSLO consolide ainsi

les assises de la logopédie en Suisse, en conférant davantage de poids à notre profession dans sa défense au niveau fédéral.

On aurait certainement perçu les membres du Comité Stratégique dans la recherche d'une orchestration qui conjugue les défis actuels avec la promotion d'une logopédie de qualité et reconnue en tant que telle. Comme dans une invention musicale colorée, on y aurait entendu l'harmonie enrichie par des dissonances liées aux contraintes souvent complexes agissant sur leurs buts, et aussi des accords majeurs teintés d'espoir par rapport à la réalisation effective de projets.

On aurait remarqué la sonorité d'une basse continue s'adaptant aux différentes réalités cantonales, l'accompagnement de la Romandie comme soutien aux sections cantonales dans les négociations et défis qui se présentent à elles.

Une partition, c'est aussi un rapport à l'espace, la possibilité donnée aux diverses voix de s'exprimer individuellement et de jouer à l'unisson à certains moments pour créer des synergies fortes. Dans cette relation spatiale, le Comité Stratégique souhaite créer une

proximité avec les membres de l'ARLD, leur permettre d'exprimer les échos des différents contextes d'exercice professionnel, d'entendre leurs besoins et propositions.

Cet équilibre musical s'inscrit dans la symphonie plus large des associations internationales que sont l'ESLA et la toute jeune Association Francophone Internationale de la Logopédie et de l'Orthophonie (AFILO).

Dans tous les cas, cette partition n'existerait pas sans la présence précieuse de chacun des groupes d'instruments, chacune des voix que représentent les membres de l'ARLD.

Au nom du Comité Stratégique, je vous remercie pour votre confiance et votre engagement qui nous portent.

**Christelle Brahier**



# Réalisations

En 2024, l'ARLD a mené de nombreuses actions en Romandie, portées par le Secrétariat général, les Groupes de travail et les Commissions. Cette section propose un aperçu non exhaustif de ces différentes réalisations. L'association **remercie chaleureusement** toutes les personnes impliquées pour leur engagement.

# Échanges

## Changements au sein du Secrétariat général

L'année 2024 a été marquée par plusieurs changements au sein du Secrétariat général (SG). Monique Tschumperlin, assistante administrative, a pris une retraite anticipée. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement. Une nouvelle personne engagée n'a pas pu assumer le poste, ce qui a entraîné une vacance de plusieurs mois. En août, Valérie Bürki a rejoint l'équipe : bienvenue à elle !

Malgré cette période de transition, l'équipe a assuré la continuité des activités, adaptant ses priorités. Merci aux membres pour leur compréhension.

## Journée de la logopédie 2024

À l'occasion de la Journée de la logopédie 2024, l'ARLD a publié sur [logopedie.ch](http://logopedie.ch) trois nouvelles histoires fictives illustrant le quotidien de personnes vivant respectivement avec l'agraphie acquise, un trouble du développement des sons de la parole, et la dysarthrie. Ces récits immersifs permettent de mieux comprendre l'impact concret de ces troubles dans la vie quotidienne. Ils viennent compléter la série existante, qui compte désormais douze vignettes disponibles en ligne.



## Des échanges intercantonaux

En 2024, l'ARLD a organisé quatre Plateformes Intercantonaux (PIC), moments essentiels de partage autour de thématiques transversales en logopédie :

- 26 mars : Prévention en cas de migration
- 6 juin : Termes, critères et classifications diagnostiques pour les 0-20 ans
- 26 septembre : Défense et reconnaissance de la profession
- 5 novembre : Dyslexie (neurodéveloppementale) chez l'adulte

Pour la première fois, une visioconférence dédiée a permis de disposer de plus de temps pour définir les thèmes, sur la base de propositions des sections. Lors de la PIC de juin, un nouveau processus – incluant l'invitation de tous les membres à participer à un questionnaire – a également été testé à titre pilote. Ces rencontres ont débouché sur l'élaboration de plusieurs documents, dont :

- Une FAQ sur la déontologie, développée par la Commission de Déontologie. Son élaboration témoigne de l'engagement soutenu de la commission pour renforcer la clarté et la qualité des échanges déontologiques.
- De nouvelles lignes directrices en cours de réalisation, la première sur la classification des troubles et les critères diagnostics, la seconde sur les mesures de compensation.

Ces PICs renforcent les liens intercantonaux et nourrissent une réflexion commune sur les enjeux de la profession.

## Formation et qualité

### Politique professionnelle, défense et coordination

Une attention particulière a été portée à l'amélioration des conditions de travail des logopédistes : tarifs, autorisations de pratique, reconnaissance des troubles remboursés. Une collaboration étroite a été assurée entre le Secrétariat général et les sections cantonales avec des séances de préparation et de négociations tant avec les services de la santé qu'avec ceux de l'éducation.

L'objectif de ces démarches vise à rendre la profession plus attractive, de réduire les listes d'attente et d'offrir un environnement de travail plus favorable.

La plateforme intercantonale pour la défense de la profession a mis en valeur les outils développés en Romandie, appelant à leur diffusion et utilisation active.

### Système d'inscription aux formations intégré au site web

L'ARLD a lancé un système d'inscription en ligne intégré au site web et connecté au registre des membres. Ce dispositif permet de consulter son historique de formation, de s'inscrire sur liste d'attente et de télécharger ses attestations. Ce projet majeur facilite l'inscription des membres et simplifie le suivi administratif pour le Secrétariat général.

### Une année record pour les formations

En 2024, 17 formations ont été proposées, dont plusieurs en plusieurs modules. Ce rythme intense a nécessité une forte mobilisation du Secrétariat général et un engagement remarquable de la Commission de formation, que nous remercions sincèrement.

### Revue Langage & Pratiques : un numéro de transition

Le numéro 68, paru à l'automne 2024, était dédié à la prise en charge de groupe en logopédie. Ce dernier numéro du format actuel marque la fin d'une longue histoire imprimée. Depuis le numéro 62, la revue avait adopté un format modernisé. Langage & Pratiques deviendra un webzine dès 2025.

La Commission de rédaction a fourni un travail soutenu pour coordonner les contenus, assurer leur rigueur scientifique et clinique, et accompagner cette transition importante.

### De la Conférence à la Fédération : vers une voix nationale

Pour renforcer la défense de la profession au niveau national, l'ARLD a participé à la création de la Fédération suisse des logopédistes (FSLO), en collaboration avec la DLV (Suisse alémanique) et l'ALOSI (Tessin). Cette structure succède à la Conférence des associations professionnelles suisses des logopédistes. La FSLO devient l'interlocutrice officielle des autorités et assurances au niveau fédéral.

La Secrétaire générale de l'ARLD a joué un rôle actif dans l'élaboration des statuts et la mise en place des outils fondateurs.



### Remerciements aux commissions et groupes de travail

L'ARLD exprime sa gratitude à toutes les personnes engagées dans les commissions et groupes de travail. Leur expertise bénévole est essentielle à la vie de l'association.

- Commission de formation permanente : qualité et diversité de l'offre 2024
- Commission de Déontologie : élaboration d'une FAQ
- Commission des finances : rigueur et planification budgétaire
- Groupe de travail Prévention : contributions à la sensibilisation
- Groupe de travail Adultes : avancées sur la logopédie adulte au niveau national
- Commission de rédaction de Langage & Pratiques : publication du numéro 68



# Les cantons

Les sections cantonales de l'ARLD ont mené en 2024 de nombreuses actions pour défendre et soutenir la profession au niveau local. Leurs engagements varient selon les contextes cantonaux, allant du dialogue avec les autorités à l'organisation d'événements pour les membres. Cette section présente un aperçu de certaines de leurs initiatives, sans prétendre à l'exhaustivité, afin d'illustrer la diversité de leur travail et leur contribution essentielle à la logopédie en Suisse romande.

## Berne

---

### Changement au comité

L'année 2024 a été marquée par des changements au comité. Angélique Luccione et Nathalie Stulz ont quitté le comité. Justine Gury et Lana Zeroual ont rejoint le comité. La relève est assurée !

---

### Lignes directrices de l'OECO

Nous avons participé à la consultation des nouvelles lignes directrices de l'OECO, ce qui nous a permis de défendre notre posture de thérapeute et les spécificités de notre profession.

---

### Rapport pour les préscolaires

Un nouveau modèle de rapport a été proposé par la DSSI. Nous avons mis en place un groupe de travail pour traduire en français et adapter ce canevas à nos besoins.

## Fribourg

---

### Institutions spécialisées

Courrier au SESAM et à la conseillère d'Etat pour réagir aux manques de dotations dans les institutions, malgré l'augmentation des effectifs.

---

### Pratique indépendante

Le comité a travaillé sur plusieurs dossiers liés à la pratique indépendante, dont les directives relatives à l'octroi d'agrèments aux logopédistes indépendantes.

---

### Liens avec le SESAM

La collaboration entre l'ARLD-FR et le SESAM se poursuit : rencontres avec la logopédiste du SESAM, créations de nouveaux groupes de travail, etc.

## Genève

---

### Défense de la profession

Adulte : GT pour les 20 ans+ (réflexion sur les postes en institution, les indépendant·e·s).

Enfant : Rencontres bimestrielles avec le SPS et son N+1, M. Sequeira.

---

### Prévention : formations

Nouvelles formations pour les professionnels de l'enfance.

70h de formations, 450 professionnels formés.

---

### Prévention : petite enfance

Crèches : Poursuite du test (Ville de Genève)

Hors crèches : 7 permanences pour les parents (ELPE) et 9ème session des ateliers parents-enfants Parler pour Grandir.

---

### Visibilité de la profession

Participation à la « semaine de la santé mentale » organisée par la DGS (Santé).

## Jura

---

### Opération séduction

Un groupe de lobbying logopédique voit le jour pour murmurer à l'oreille des futurs élus jurassiens en 2025.

### Veiller pour ne pas dégringoler

Sans vigilance, la qualité des installations en cabinet privé risquerait de glisser vers le bas. On veille au grain pour garantir des conditions solides.

### Moins de contraintes, mais pas encore le grand luxe !

On a décroché plus de souplesse sur les heures octroyées, des rapports allégés et une relation (un peu) apaisée avec le canton !

## Neuchâtel

---

### Négociation tarifaire

Le comité a travaillé à l'indexation et à la revalorisation du tarif des logopédistes. Une augmentation de 10 CHF/heure a été obtenue et les négociations se poursuivent.

### Nouveaux diagnostics

En collaboration avec l'OES, une délégation du comité a participé à la rédaction d'un document regroupant les nouveaux termes diagnostiques en vigueur dans le canton.





## Valais

---

### Avancée: Reconnaissance de la dyscalculie

Le Comité Valaisan et le groupe de travail ont œuvré pour la reconnaissance de la dyscalculie. Désormais, le Valais accepte la prise en charge de la dyscalculie en cas de comorbidité avec un autre trouble de l'apprentissage, une avancée clé.

### Découverte: Rencontre avec L'Étoile Sonore

Nous avons échangé avec Sœur Marie-Paule et découvert les supports audios de L'Étoile Sonore, une ressource locale précieuse offrant des pistes concrètes pour notre pratique.

### Partage: Sortie raquette et contes

Avec la conteuse Aline Gardaz de Luca, nous avons mêlé randonnée et récits inspirés du paysage enneigé. Une expérience immersive et enrichissante qui a enchanté les participantes.

## Vaud

---

### 2 soirées « On est PaRé »

Les soirées PaRé sont des *Parenthèses Réflexives* en visio, où les membres vaudois échangent en petits groupes sur divers thèmes.

### Argumentaire pour défendre la logopédie

L'argumentaire a été envoyé au Bureau d'Égalité pour exposer les inégalités liées à la féminisation du métier. L'idée était que le Bureau puisse prendre des mesures nécessaires mais malheureusement, cette initiative a été caduque.

### Reportage sur la logopédie

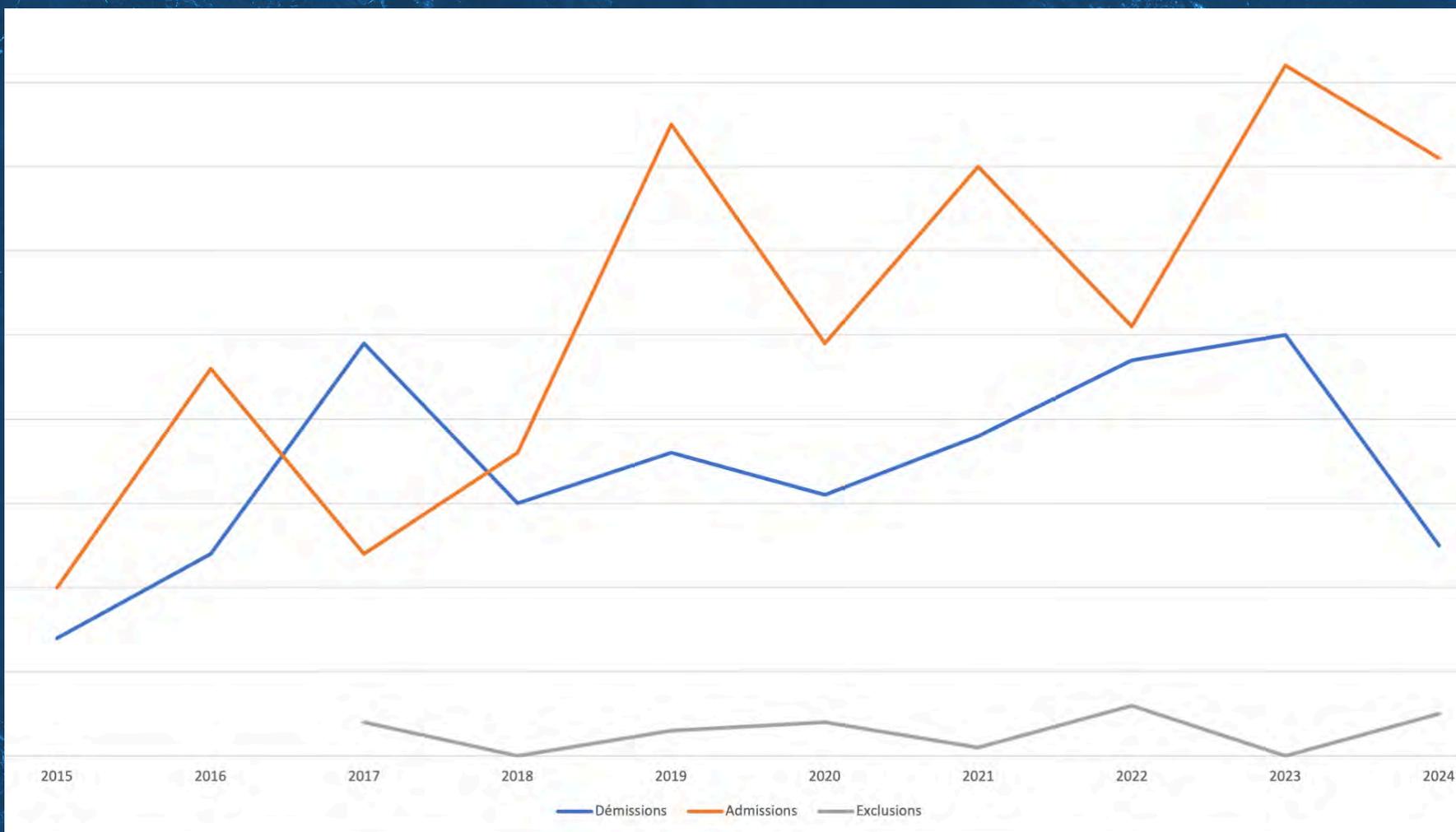
Le reportage a été diffusé le 6 juin entre 17h et 17h30 dans le TJ Info Vaud et est disponible en replay sur le site de La Télé (latele.ch).

### Création d'une newsletter cantonale

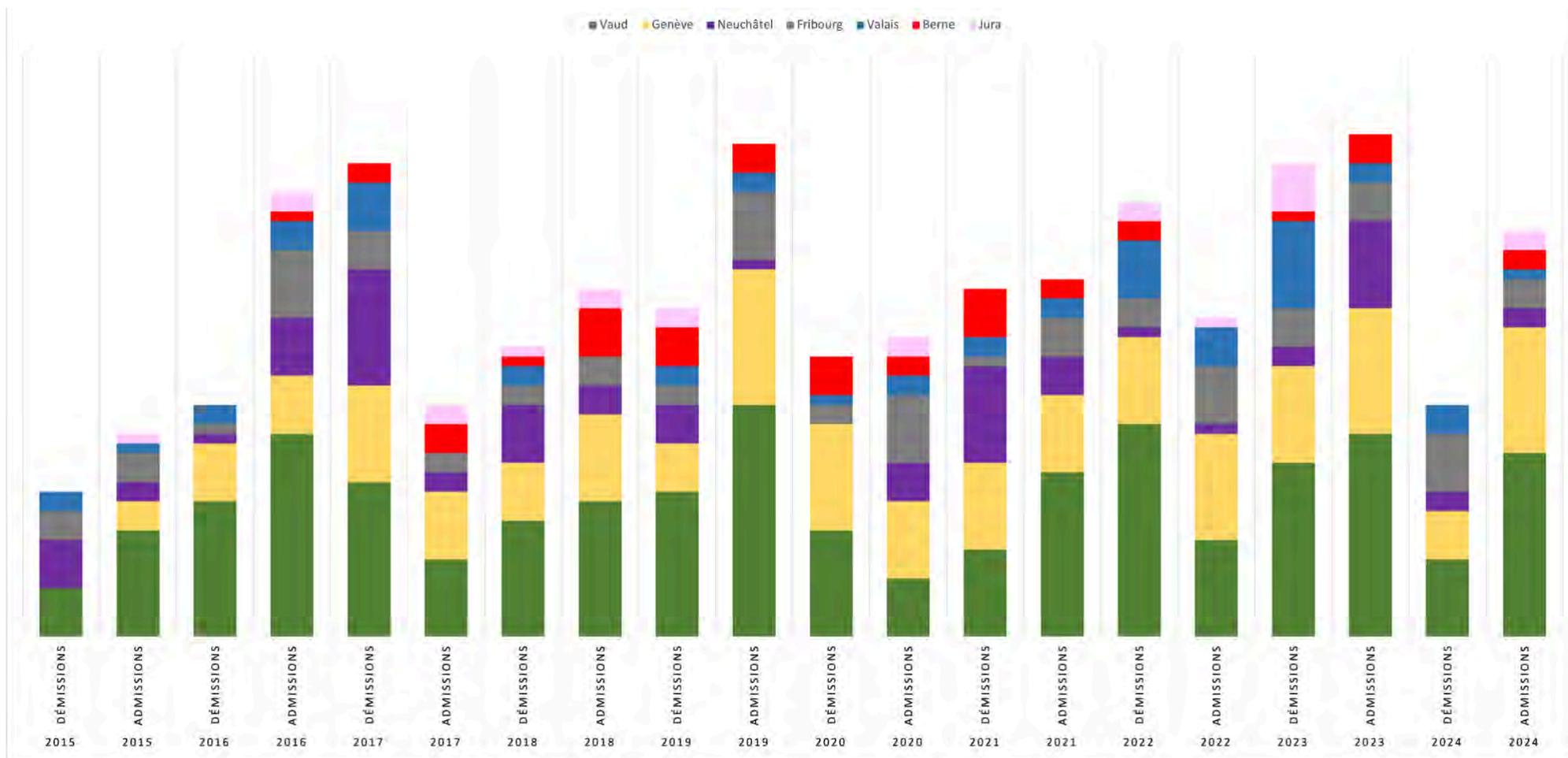
Pour mieux informer les membres sur l'avancée des dossiers, une newsletter a été créée. Cinq éditions ont été envoyées cette année.

# Statistiques de membres

# Admissions - Démissions - Exclusions entre 2015 et 2024 (avec membres étudiant·e·s)



# Admissions et démissions de 2015 à 2024 par cantons (sans étudiant·e)



# Bilan

<b>Actif</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Actif circulant</b>		
<i>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>		
Caisse	210.80	51.50
Poste	5 698.26	3 669.76
Banque Raiffeisen d'Assens	311 280.00	300 121.13
Banque Raiffeisen d'Assens	57 199.59	57 042.01
<i>Actifs de régularisation</i>		
Actifs transitoires	5 161.10	3 048.40
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>379 549.75</b>	<b>363 932.80</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
<i>Immobilisations corporelles</i>		
Mobilier et installations	1.00	1.00
Machines de bureau et informatique	1.00	823.50
Internet	1.00	9 614.90
Total de l'actif immobilisé	3.00	10 439.40
<b>Total de l'actif</b>	<b>379 552.75</b>	<b>374 372.20</b>

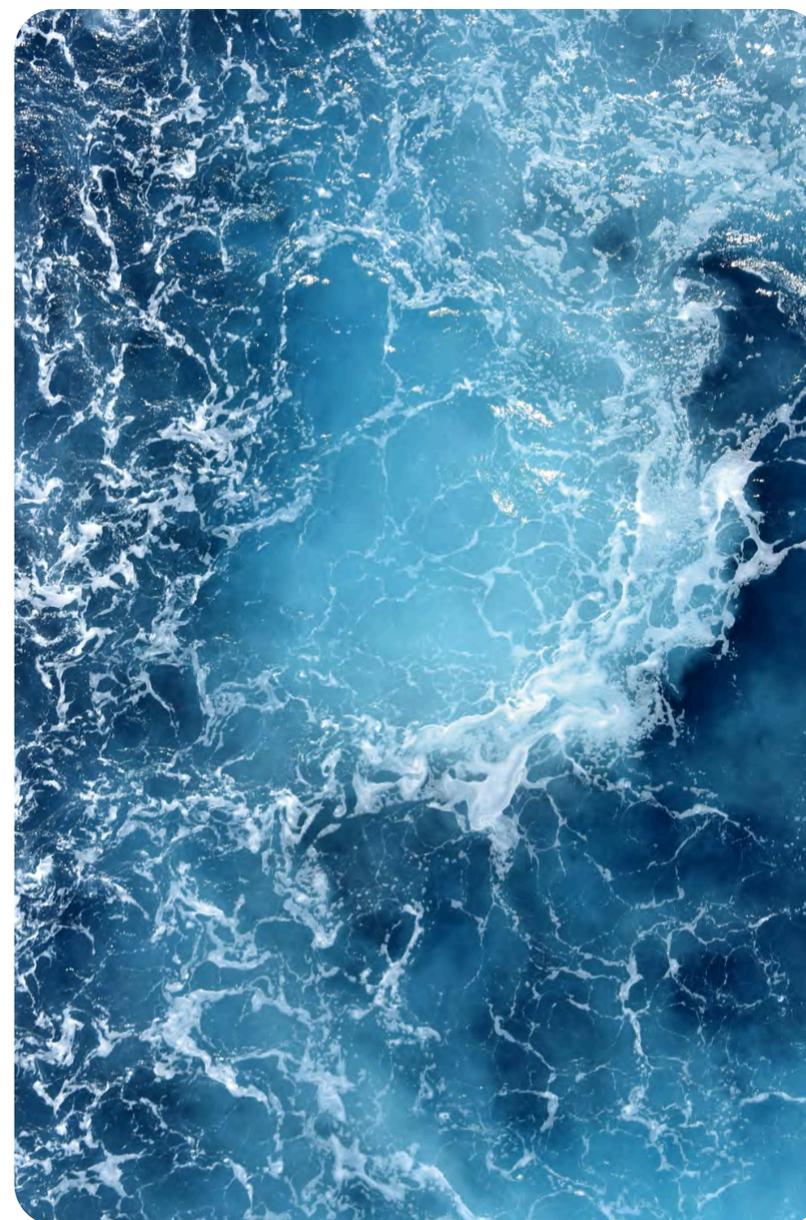
<b>Passif</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
<i>Passifs transitoires</i>		
Total des capitaux étrangers à court terme	9 173.00	23 318.82
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	9 173.00	23 318.82
<i>Provisions et postes analogues prévus par la loi</i>		
Réserve Formation continue	43 750.40	25 750.40
Réserve Sections cantonales	18 000.00	18 000.00
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>61 750.40</b>	<b>43 750.40</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>70 923.40</b>	<b>67 069.22</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	307 302.98	317 075.25
Résultat de l'exercice	1326.37	- 9 772.27
Total des capitaux propres	308 629.35	307 302.98
<b>Total du passif</b>	<b>379 552.75</b>	<b>374 372.20</b>

# Comptes d'exploitation 2024

<b>Comptes de résultat</b>	<b>01.01.- 31.12.2024 CHF</b>	<b>01.01.- 31.12.2023 CHF</b>
<i>Produits nets des ventes et de prestations de services</i>		
Cotisations	463 005.00	470 154.45
Cotisations, part GE	00.00	7672.46
Cotisations, part VD	11 680.00	11 969.02
Langage et pratiques	815.00	1 233.93
Formation continue	151 382.00	105 957.00
Autres ventes	8 305.00	9 880.00
Prestations externes	13 565.50	9 889.90
<b>Total des produits nets des ventes et de prestations de services</b>	<b>648 752.50</b>	<b>616 756.76</b>
<i>Charges de matériel</i>		
Charges langage et pratiques	- 2 826.60	- 2753.10
Charges formations	- 84 176.98	- 72 088.69
Charges manifestations et annonces	- 330.00	- 910.00
Charges sections cantonales	- 124 440.00	- 124 575.00
Charges sections cantonales, part GE	0.00	- 8 460.00
Charges sections cantonales, part VD	- 13 240.00	- 13 240.00
<b>Total des charges de matériel</b>	<b>- 225 013.58</b>	<b>- 222 026.78</b>
<b>Marge brute</b>	<b>423 738.92</b>	<b>394 729.98</b>

<b>Comptes de résultat</b>	<b>01.01.- 31.12.2024 CHF</b>	<b>01.01.- 31.12.2023 CHF</b>
<i>Charges de personnel</i>		
Charges salariales (salaires bruts)	- 261 984.67	- 263 489.96
Charges sociales	- 50 005.50	- 49 535.79
Frais comité directeur et secrétariat	- 12 116.65	- 11 296.60
Charges comités et groupe de travail	- 11 380.25	- 14 323.60
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>- 335 487.07</b>	<b>- 338 645.95</b>
<i>Autres charges d'exploitation</i>		
Charges de locaux	- 9 737.50	- 9 771.30
Assurances et taxes	- 399.45	- 361.40
Frais de bureau et d'administration	- 847.15	- 548.75
Télécommunications	- 762.62	- 848.25
Cotisations C/APSL	- 27 600.00	- 27 810.00
Honoraires fiduciaire, conseil ass., Auditing qualité, coaching	- 3 779.10	- 2 030.15
Honoraires frais juridiques ARLD	- 486.45	- 1 077.00
Frais informatiques et site internet	- 13 824.05	- 2 823.75
Publicité, médias électroniques	- 456.39	- 417.54
Conseils et développement	0.00	- 2 445.33
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>- 57 892.71</b>	<b>- 48 133.47</b>

Comptes de résultat comparés des exercices	01.01.- 31.12.2024 CHF	01.01.- 31.12.2023 CHF
Résultat avant amortissements, variation des provisions, charges et produits financiers, exceptionnels, uniques, hors période et impôts directs	30 359.14	7 950.56
<i>Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé</i>	- 10 436.40	- 10 595.75
<i>Charges et produits financiers</i>		
Charges financières	- 562.45	- 555.65
Produits financiers	242.43	194.23
Total des charges et produits financiers	- 320.02	- 361.42
<i>Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période</i>		
Charges exceptionnelles	0.00	- 5 479.96
Produits exceptionnels	1 462.00	0.00
Allocation à la réserve Formation continue	- 18 000.00	0.00
Total des charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	- 16 538.00	- 5 479.96
Résultat avant impôts directs	3 064.72	- 8 486.57
<i>Impôts directs</i>		
Impôts de l'exercice en cours	-1 562.95	- 1 285.70
Impôts des exercices antérieurs	- 175.40	0.00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 326.37</b>	<b>- 9 772.27</b>



# Association Romande des logopédistes diplômé·e·s

Photos: ashleyelena,  
aulsh99, divinetchygirl,  
emreacan, kpaukshtite,  
suzyhazelwood,  
timmossholder sur  
pexels.com

©ARLD 2025

Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne | +41 77 512 53 07 | <https://arld.ch>